

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit FL009 / ITM (00900203)
UFI : NE3E-JKUS-M201-VK9M

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Utilisation grand public.
- Produit détergent.
- Lessive pour machine automatique ou lavage à la main.

Usages déconseillés

- Ne pas utiliser pour des utilisations autres que celles préconisées.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CF INNOV
Hotel d'Entreprise PACoG, Cellule 2
Route de Philippeville
08600 Givet France
Téléphone : +33 7 69 30 11 33
Site web www.frixy.fr
Contact : : info@frixy.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Voir les rubriques 11 et 12 pour plus d'informations détaillées sur les effets sur la santé humaine et l'environnement.

La procédure employée pour déterminer la classification est reprise en Rubrique 16.

Le texte intégral des mentions de danger H, EUH et des classes de danger est repris en Rubrique 16.

Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Phrases EUH : Aucun

Étiquetage (<= 125ml)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substances PBT

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT énoncés à l'Annexe XIII du règlement REACH.

Substances vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances vPvB énoncés à l'Annexe XIII du règlement REACH.

Autres dangers n'entraînant pas la classification

- D'après les données disponibles sur les composants, le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbateur endocrinien.

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

- Le produit ne contient pas de SVHC $\geq 0.1\%$ et/ou de substances soumises à autorisation.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Informations sur la substance
Sodium dodecyl sulphate	n°CAS : 151-21-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 205-788-1 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489461-32-xxxx	$\geq 10 - < 20$	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315	Eye Dam. 1 - H318 : 20 $\leq$ % $\leq$ 100 Eye Irrit. 2 - H319 : 10 $\leq$ % $\leq$ 20 (a)
Glycérol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	$\geq 1 - < 5$	Not Classified	(b)
Alcools C12-14, ethoxylated (>2-5EO)	n°CAS : 68439-50-9 N°CE : 931-014-3	$\geq 1 - < 5$	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Irrit. 2 - H319	Facteur M: 1 (a)
Betaines, C12-14-alkyldimethyl	n°CAS : 66455-29-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 266-368-1	$\geq 1 - < 5$	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315	Eye Dam. 1 - H318 : 16 $\leq$ % $\leq$ 100 Eye Irrit. 2 - H319 : 1 $\leq$ % $\leq$ 16 Skin Irrit. 2 - H315 : 16 $\leq$ % $\leq$ 100 (a)

(a) Substance contribuant à la classification

(b) Substance avec valeur limite d'exposition

- Le texte intégral des mentions de danger H, EUH et des phrases de danger est repris en Rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - Aucune mesure particulière n'est exigée.

Après contact avec la peau - En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux - En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en écartant les paupières et consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion - NE PAS faire vomir.
- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Provoque une irritation cutanée.

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique (voir rubrique 4.1).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Brouillard d'eau
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Pas de données disponibles.

Produits de décomposition dangereux - Suite à la combustion ou décomposition thermique, des sous-produits chimiques peuvent se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂), oxydes d'azote (NO_x), qui peuvent s'avérer très toxiques et par conséquent représenter un risque élevé pour sa santé.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Porter un équipement de protection adapté (y compris les équipements de protection individuelle visés à la rubrique 8 de la fiche de données de sécurité)

Pour les secouristes

- Éviter la production de poussières.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Porter des gants de protection.
- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.
- Éliminer toute source d'ignition.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Recueillir mécaniquement.
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Équipement de protection individuelle : voir section 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Refermer les emballages après utilisation.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
- Se laver soigneusement les mains après chaque manipulation.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé.
- Stocker à température ambiante (< 25°C), dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière.
- Tenir hors de portée des enfants.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.
- Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

Glycérol (56-81-5)

VME mg/m ³ (FR)	10 mg/m ³
----------------------------	----------------------

- Pas de données disponibles.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

- Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection contre la poussière



- Porter les gants de protection homologués



- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Ne pas jeter le produit ou ses résidus à l'égout.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Solide Blanc	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Feuille Agréable
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		> 100 °C (Coupe fermée).	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		> 60 °C	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Soluble.	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Protéger de l'humidité et de la chaleur.

10.5 - Matières incompatibles

- Pas de données disponibles.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Mélange

ETA oral : 2932.75 ATE dermal : - ATE Inhalation Poussière/Brouillard : -
ATE Inhalation Vapeur : - ATE Inhalation Gaz : -

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
------------------	--------------------------

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

	DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
	DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation gaz (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée.	
	- D'après les données disponibles sur les composants : - Le produit est considéré comme "Irritant pour la peau". - (Règle de calcul).	
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux.	
	- D'après les données disponibles sur les composants : - Provoque une sévère irritation des yeux. - (Règle de calcul).	
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<u>Cancérogénicité</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

Danger par aspiration

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- D'après les données disponibles sur les composants, le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbateur endocrinien.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT énoncés à l'Annexe XIII du règlement REACH.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances vPvB énoncés à l'Annexe XIII du règlement REACH.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- D'après les données disponibles sur les composants, le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbateur endocrinien.

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

12.7 - Autres effets néfastes

- Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- 15.01.10* : Emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément) / Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. - Classification de danger du déchet : - HP4 : Irritant.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

- Non concerné.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

Teneur en COV

Aucune donnée disponible

- Union Européenne - Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié :
 - Le produit possède une Fiche de Données de Sécurité conforme à l'Annexe II de REACH.
 - Ne contient pas de substances listées dans la liste candidate, soumises à autorisation (Annexe XIV) ou à restriction (Annexe XVII).
-
- Union Européenne - Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié :
 - Le produit comporte une classification et un étiquetage conforme au CLP.
-
- Union Européenne - Règlement (CE) n°648/2004 (Détergents) modifié :
 - > Etiquetage du contenu :
 - > 15% ou plus, mais moins de 30% : Agents de surface anioniques.
 - > Moins de 5% : Agents de surface amphotères ; Agents de surface non-ioniques ;
 - > Parfums.

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Le produit n'a pas été évalué.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	16/04/2026	SISTINA CONSEILS	Création.

Abréviations et acronymes

- ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- LC50 : Concentration létale pour 50 % des animaux testés.
- LOEC : Lowest Observed Effect Concentration (concentration minimale avec effet observé).
- LD50 : Dose létale pour 50% des animaux testés.
- LOEL : Lowest Observed Adverse Effect Level (niveau le plus bas d'effets indésirables observés).
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- CE50 : Concentration efficace de la substance qui provoque des effets néfastes chez 50 % des animaux d'expérience.
- IATA : Association internationale du transport aérien.
- IMDG : International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses).
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- CSEO : Concentration sans effet observé.
- NOEL : No observable effect level (niveau sans effet observable).
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : persistant, bioaccumulable et toxique.
- PNEC : concentration prédite sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

LESSIVE EN FEUILLES HYDROSOLUBLES - BICARBONATE - MARINE

- STEL : Limite d'exposition à court terme
- MPT : Moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Sources de données:

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Méthodes d'évaluation

Dangers physico-chimiques :
> Non classé (absence de données).

Dangers pour la santé humaine :
> Skin Irrit 2 ; H315 (Règle de calcul).
> Eye Irrit 2 ; H319 (Règle de calcul).

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

Indications de stage professionnel

- Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

*** **